

Colloque

**Fabrique narrative et politique du fait divers :
regards littéraires et historiques (XIX^e - XXI^e siècles)**

les 15-16 février 2027

à l'Université Paris Cité & à l'Université Paris-Est Créteil

Comité d'organisation :

Guillaume Arancibia (UBM Plurielles) ; Lucile Bordes (UBM Plurielles) ;

Clara Chauvel-Thébault (UPC Cerilac/Echelles) ; Alice Selenati (UPEC CRHEC)

Au croisement de l'Histoire et de la Littérature, le fait divers constitue un observatoire privilégié des mécanismes de mise en récit - et en intrigue - d'un événement. Comme le souligne Laetitia Ganon, « le fait divers rencontre [dès le] XIX^e siècle d'autres formes d'écriture, étroitement liées elles-mêmes au journalisme, comme le conte ou le roman-feuilleton, avec lesquelles il échange certains procédés » (Ganon, 2011). En effet, son développement dans la presse s'accompagne d'un lien fort avec le genre romanesque. Relatant des événements à la fois banals et singuliers, il dépasse une fonction qui pourrait être purement informative par l'élaboration d'une narration spécifique. Cette structure narrative du fait divers repose sur des schémas récurrents qui favorisent sa circulation et sa réappropriation. Il devient ainsi un outil d'analyse des processus de production du sens, de l'émotion et des formes de légitimation. Dans les discours médiatiques, le fait divers participe à la fabrique de l'actualité et à la hiérarchisation de l'information ; dans les discours politiques, il peut être instrumentalisé comme exemplum, alimentant des stratégies argumentatives et des logiques de persuasion.

S'il a longtemps été relégué aux marges du champ légitime de la recherche, le fait divers s'impose depuis plusieurs années comme un observatoire des formes narratives, de leurs effets de réception et des imaginaires sociaux et sensibilités collectives qu'il crée (Ambroise-Rendu, 2004). Objet polymorphe et transversal, le fait divers constitue enfin un terrain pour expérimenter des approches interdisciplinaires et interroger les frontières entre Histoire et Littérature. La numérisation de la presse comme de la littérature nous invite également à réfléchir à la manière dont elle renouvelle les manières d'aborder, de traiter et d'analyser ces archives, tout en conservant une vision critique notamment concernant le choix des corpus numérisés. Le fait divers ne se contente donc pas d'être un objet d'étude : il constitue un véritable outil critique pour penser les régimes de vérité, de narration et de réception des sociétés contemporaines. Dès lors, il convient de s'interroger sur les continuités et les mutations des formes narratives du fait divers du XIX^e au XXI^e siècle. Comment ses structures évoluent-elles selon les contextes historiques et médiatiques ? Quels effets produisent-elles sur les publics et sur les représentations sociales ? Et de quelle manière le fait divers, en tant que récit, contribue-t-il à configurer des imaginaires collectifs, à construire des figures de l'altérité ou à cristalliser des tensions sociales et politiques ?

Ce colloque propose ainsi d'examiner les interactions entre discours littéraires, médiatiques et politiques, en analysant leurs pratiques narratives du fait divers et leurs influences réciproques.

Notre réflexion s'étendra du XIX^e siècle jusqu'à l'époque contemporaine, et portera plus spécifiquement sur la France, mais des études comparatives entre ce pays et d'autres sont tout à fait encouragées pour mettre en évidence des spécificités. Les communications devront prêter une attention particulière aux méthodologies employées et à la question de l'approche (pluri-)disciplinaire. Les contributions attendues pourront mobiliser des approches issues de l'analyse du discours, de la narratologie, de la littérature, de l'histoire et des sciences politiques et de l'information. Les propositions pourront s'inscrire dans les axes suivants :

Dimension littéraire et historique du fait divers

En tant qu'événement à la fois banal et marginal, ordinaire et extraordinaire, relevant de « l'inclassable » (Barthes, 1964), le fait divers entretient avec la forme littéraire un rapport à la fois étroit et ambigu. S'il renvoie à un événement historiquement situé, il se distingue par une structure particulière, tendant à se refermer sur elle-même. Il se comporte ainsi comme un événement autosuffisant, dont le contexte politique, économique ou social s'efface pour devenir un simple arrière-plan. C'est en ce sens que Barthes le qualifie d'« information totale », car, comme le rappelle Georges Auclair, la structure du fait divers contient « les unités d'information » propres à une rhétorique classique des circonstances (Auclair, 1970). On portera alors une attention particulière d'une part à cette inscription du fait divers à la croisée de l'histoire et de la littérature et d'autre part à cette structure narrative spécifique qui le caractérise (Baroni, 2007). Car, depuis le XIX^e siècle, le fait divers constitue un objet de prédilection pour la fiction littéraire. Des œuvres telles que *Le Rouge et le Noir* de Stendhal ou *La Bête humaine* de Zola s'inspirent respectivement de l'affaire Berthet (1827) pour le premier roman, de l'affaire Fenayrou (1882) et de l'affaire Barrême (1886) pour le second. Au XX^e siècle, l'affaire Blanche Monier et le procès de Blanche Canaby servent respectivement de canevas à *Les Séquestrés de Poitiers* (1930) d'André Gide et à *Thérèse Desqueyroux* (1927) de François Mauriac. Plus récemment, *Laëtitia ou la fin des hommes* (2016) d'Ivan Jablonka ou *L'Adversaire* (2000) d'Emmanuel Carrère puisent également leur matière dans des faits divers. Une étude du fait divers comme matériau littéraire sera donc la bienvenue.

Objet littéraire, le fait divers constitue ainsi, pour la littérature, un matériau de base essentiel, tout en contribuant, au sein des œuvres, à une forme d'élaboration de l'Histoire. En effet, il ne se réduit pas à un simple ressort narratif : il permet d'ancrer la fiction dans une réalité située. En intégrant des événements réels, souvent perçus comme ordinaires, la littérature rend visibles des fragments du passé qui échappent parfois aux récits historiques dominants. Le fait divers devient dès lors un point d'entrée vers une histoire « par le bas », attentive aux expériences individuelles et aux dynamiques du quotidien. Des contributions autour de cette pluralité fonctionnelle du fait divers, entre matériau pour l'intrigue romanesque et pour la documentation historique, sont encouragées. Les communications pourront également s'interroger sur ce qu'implique réellement un passage du fait divers (comme événement historique) aux formes et aux structures du récit ? et plus généralement en quoi le fait divers met en lumière le lien paradoxal entre l'Histoire et la Littérature.

Dimension politique du fait divers

S'il s'inscrit pleinement dans une dimension littéraire, le fait divers s'inscrit également sans conteste dans une dimension politique. Celle-ci se manifeste dès les choix de sélection opérés : certains événements sont mis en récit, tandis que d'autres sont passés sous silence. On pourra ainsi s'interroger sur la façon et les raisons pour lesquelles ces événements sont choisis. Une attention particulière sera donc donnée aux variations, sur un temps long, des événements mis

en récit par le fait-divers, dans une perspective diachronique. En effet, ces choix tracent une frontière entre ce qui peut (ou veut) être dit et ce qui demeure invisible, entre ce qui capte l'attention et ce qui suscite l'indifférence, entre les événements interrogés et ceux qui restent tus. La forme du fait divers variant en fonction des modalités de traitement de ce dernier, entre nuances, torsions et déformations, erreurs, omissions, amplifications, voire exagérations (Ringoot, 2014), on accordera une attention à la mise en mots ou en images d'un événement. La mise en récit ne produit pas des significations politiques identiques pour un même fait divers. Ces significations varient selon qu'elle privilégie l'événement en lui-même ou l'enquête, selon le niveau de précision des détails retenus, ainsi que l'ancrage dans un espace et un contexte déterminés. Le fait divers peut également faire l'objet de réappropriations dans les sphères politiques et militantes, où il devient support de critique ou, à l'inverse, de légitimation d'un régime politique (Boltanski et Esquerre, 2022). À une échelle plus large, il participe également à la construction du national. On sera alors attentif aux circulations des faits divers : la circulation d'un événement local à l'échelle nationale tendant à produire une version partagée du réel, tandis que les faits divers internationaux contribuent, en miroir, à définir et à interroger les contours de l'espace national. Enfin, la mise en récit d'événements, par le fait divers, peut servir de levier pour revendiquer des transformations sociales et politiques : réformes législatives, dispositifs de protection et/ou reconnaissance de groupes vulnérabilisés et invisibilisés. Les communications pourront ainsi aborder les effets et les conséquences politiques d'un fait divers sur le long terme. Il conviendra d'interroger alors les effets concrets de ces discours politiques sur le ressenti et les pratiques des individus.

Histoire des réceptions du fait divers

À la croisée du discours médiatique, du récit littéraire et de l'énonciation politique, le fait divers constitue un objet hybride dont les fonctions (informative, émotionnelle, morale, économique, politique) contribuent à orienter, voire à configurer des modes spécifiques de lecture, d'interprétation et d'appropriation. En mettant l'accent sur la réception, cet axe vise à comprendre comment les faits divers participent à la construction de normes, de peurs, d'émotions et de formes d'engagement, rejoignant ainsi les perspectives ouvertes par l'histoire des sensibilités (Corbin). Dans le prolongement des travaux de Roland Barthes (1957 ; 1964) sur la structure du fait divers comme forme narrative close et signifiante, cet axe propose donc d'interroger la manière dont les fonctions assignées au fait divers, depuis le XIX^e siècle jusqu'à nos jours, déterminent des régimes de réception différenciés et, de fait, contribuent activement à la construction des représentations et des imaginaires. On pourra notamment examiner la tension entre banalité et exceptionnalité, entre exemplarité morale et fascination pour l'irrégulier, qui structure la réception de ces récits (Kalifa, 1995). Enfin, une attention particulière pourra être portée aux dispositifs narratifs et médiatiques : formes brèves de la presse du XIX^e siècle, chroniques judiciaires, romans inspirés de faits divers, reportages contemporains ou formats numériques. Comment ces dispositifs encadrent-ils l'interprétation ? Quels effets produisent les variations d'échelle (du local au global), de temporalité (immédiateté médiatique ou réélaboration littéraire) ou encore de focalisation ? On s'attachera aussi à analyser les émotions suscitées par la connaissance des événements rapportés (indignation, colère, peur, insécurité ou indifférence...) : quels types d'émotions sont ressenties, sur quelle durée (persistance éventuelle dans les imaginaires sur plusieurs générations) et comment ces sensibilités influent concrètement sur les pratiques des individus ?

Enfin, l'étude du fait divers engage un dialogue fécond entre histoire et études littéraires, mais soulève également des enjeux méthodologiques et épistémologiques majeurs. Pour l'historien comme pour le littéraire, il s'agit de travailler sur des récits déjà construits, médiatisés, souvent

retravaillés, qui brouillent la distinction entre fait et fiction, document et mise en intrigue. Les communications sont ainsi invitées à aborder pleinement ces questions méthodologiques et épistémologiques. Comment articuler le regard de l'historien.ne et celui du littéraire ? Quel statut accorder au fait-divers comme source ? Quels outils mobiliser pour penser la réception ? Comment penser la porosité entre discours médiatique et littéraire, propre au fait-divers ? Interroger la réception du fait divers revient ainsi à questionner les cadres mêmes de nos disciplines : cela invite à décroiser les approches, à croiser les méthodes (analyse de discours, narratologie, histoire culturelle, études médiatiques) et à réfléchir aux conditions de production des savoirs sur des objets situés à la frontière du réel et du récit.

Modalités de soumission :

Les propositions de communication devront être envoyées **avant le 1er octobre 2026** à l'adresse mail suivante : guillaume.arancibia@gmail.com.

Elles devront comporter un titre, un résumé de la communication (500 mots maximum), accompagnés d'une courte présentation de l'auteur·rice et d'une bibliographie de 5 références maximum.

Les communications dureront 25 minutes.

Lieu : Université Paris Cité ; Université Paris-Est Créteil

Calendrier :

Fin juin 2026 : publication de l'appel à propositions ;

1er octobre 2026 : date limite de soumission des propositions ;

30 octobre 2026 : réponses et envoi du programme ;

15-16 février 2027 : colloque.

Bibliographie indicative :

Jean-Michel Adam, *Le Texte narratif*, Nathan, 1985 ; « Unités rédactionnelles et genres discursifs : cadre général pour une approche de la presse écrite », *Pratiques*, 94, 3-18, 1997 ; « Genres de la presse écrite et analyse de discours », *Semen*, 13, 2001.

Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française des débuts de la IIIe République à la Grande Guerre*, Paris, Seli Arslan, 2004.

Georges Auclair, *Le Mana quotidien. Structures et fonctions de la chronique des faits divers*, Paris, Anthropos, 1970.

Raphaël Baroni, *La Tension narrative. Suspense, curiosité et surprise*, Paris, Seuil, 2007.

Roland Barthes, *Mythologies*, Œuvres complètes, I, 671-870, [1957] 2002 ; « Structure du fait divers », *Œuvres complètes*, II, 442-451, [1964b] 2002 ; *Essais critiques*, Essais, Points Essais, [1964] 2015.

Luc Boltanski et Arnaud Esquerre, *Qu'est-ce que l'actualité politique ? Événements et opinions au XXI^e siècle*, Paris, Gallimard, coll. « NRF Essais », 2022.

Annik Dubied, « L'analyse médiatique au croisement de la narratologie et de l'ethnologie. Confrontations, délocalisations et "bricolage" », *Recherches en communication*, 7, 151-166, 1997 ; « Invasion péritextuelle et contaminations médiatiques. Le "fait divers", une catégorie complexe ancrée dans le champ journalistique », *Semen*, 13, 2004.

Franck Evrard, *Fait divers et littérature*, Paris, Nathan, 1997.

Philippe Hamon, « Fait divers et littérature », *Romantisme*, 97, 7-16, 1997.

Dominique Kalifa, « Crimes. Fait divers et culture populaire à la fin du XIX^e siècle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, 19, 1995, pp. 68-82.

Sophie Moirand, *Les discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, PUF, 2007.

Roselyne Ringoot, *Analyser le discours de presse*, Paris, Armand Colin, 2014.

Marie-Ève Thérénty, *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Seuil, 2007.

Laetitia Gonon, « De l'influence d'un style du fait divers criminel sur le roman au XIX^e siècle », in. *Croisées de la fiction. Journalisme et littérature*, 7, 2011 ; *Le fait divers criminel dans la presse quotidienne française du XIX^e siècle*, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2012.

—

Comité d'organisation :

Guillaume Arancibia - Doctorant contractuel en littérature française - Plurielles, Université Bordeaux Montaigne - guillaume.arancibia@gmail.com

Lucile Bordes - Doctorante contractuelle en littérature comparée et en histoire contemporaine - Plurielles, Université Bordeaux Montaigne - lucilebordes@hotmail.com

Clara Chauvel-Thébault - Doctorante et ATER en histoire contemporaine - Cerilac/Echelles, Université Paris Cité - clara.chauvel@orange.fr

Alice Selenati - Doctorante contractuelle en histoire contemporaine - Centre de Recherche en Histoire Européenne Comparée (CRHEC), Université Paris-Est Créteil - aliceselenati123@gmail.com